

Après l'affaire Guerlain, LVMH n'a pas le droit à l'erreur

PRÉSIDENT PAR L'HOMME le plus fortuné de France, Bernard Arnault, l'enuméroun mondial du luxe, LVMH, accumule scandales, conflits et critiques. Les propos antisémites et racistes de John Galiano, créateur de la maison de couture Dior depuis 1996, ont été sanctionnés à la vitesse de l'éclair. Le styliste a été mis à pied vendredi 25 février, le lendemain de son altercation violente dans un café parisien, «dans l'attente des résultats de l'enquête».

L'image de l'entreprise préférée de M. Arnault, Christian Dior Couture (filiale à 100% de Christian Dior SA, également maison mère de LVMH), ne doit pas être ternie. D'autant moins qu'il veille personnellement sur cette pépite, la seule préservée de l'empire Boussac. Historiquement, les parfums

Christian Dior ont été intégrés dans le groupe LVMH tandis que Christian Dior Couture a conservé la haute couture, le prêt-à-porter, la maroquinerie, les accessoires, la joaillerie.

En ligne, on trouve ainsi des petits sacs à mains Lady Dior à 1950 euros, des téléphones ornés de diamants à 18000 euros ou des escarpins vernis à 410 euros... Les ventes ont augmenté de 15% en 2010, à 826 millions d'euros.

Propos « inadmissibles »

Le petit monde du luxe veille plus qu'autre chose sur son image. Il achète à prix d'or celles des égéries destinées à vanter ses marques. Et aucun groupe ne peut laisser passer une injure – si elle est avérée – telle que «putain de bâtard d'Asiatique!». L'Asie est la plus forte

zone de croissance du secteur...

Le 15 octobre 2010, le parfumeur Jean-Paul Guerlain, 73 ans, avait tenu des propos racistes : «Pour une fois, je me suis mis à travailler comme un nègre. Je ne sais pas si les nègres ont toujours tellement travaillé mais en fin...» M. Guerlain ne fait plus partie des effectifs de LVMH, mais la marque de parfum, elle, appartient au groupe. Et des manifestations et des appels au boycott des produits Guerlain avaient eu lieu devant le magasin des Champs-Élysées.

Le célèbre nez s'était excusé platement avant que, tardivement – trois jours après –, la société Guerlain ne qualifie ces propos d'«inadmissibles». Le groupe LVMH avait alors «condamné vigoureusement toute forme de racisme». Puis des militants antiracistes américains

et français avaient rencontré la direction de Guerlain début décembre 2010 pour négocier. Quelques semaines plus tôt, c'est une opération capitaliste qui avait corné l'image de LVMH. L'entrée masquée dans le capital d'Hermès avait choqué la place boursière.

Les projets immobiliers de LVMH sont également l'objet d'attaques. Grâce à sa maîtrise des mécanismes législatifs, le groupe a forcé le destin pour continuer la construction de sa fondation dans le bois de Boulogne. Et, concernant la Samaritaine, trois associations de riverains ont déposé un recours devant le tribunal administratif, en estimant que LVMH s'est vu accorder des passe-droits par la mairie de Paris pour son projet de réhabilitation. ■

Nicole Vulser